



Le Pays Léonard

November 7th 2008

Un Pôle Mer-Végétal-Santé

la création d'un Hôtel

Le Pays Léonard se particularise par un tissu économique tout à fait remarquable : on y trouve, en effet, des établissements de recherche et des entreprises disposant d'un leadership, d'un dimensionnement et d'une notoriété rares pour un espace démographique de cette taille.

Trois vocations dominantes sont au cœur de ce pôle : la Mer, le Végétal (Phytopôle) et la Santé.

Il appartient à la Communauté de Communes de proposer un environnement d'accueil particulièrement propice, de structurer l'aménagement de l'espace et le développement du territoire en intégrant les spécificités de ce pôle.

La confirmation d'une volonté politique ambitieuse

La concrétisation des liens entre organismes de recherche, établissements de formation et entreprises de pointe se matérialise aujourd'hui par la construction d'un Hôtel de Recherche, sur le site de Perharidy à Roscoff, qui vise à répondre à plusieurs objectifs :

- appréhender et déterminer les besoins individuels et collectifs des entreprises en partant de leurs attentes,
- proposer un environnement d'accueil propice dans le domaine de la Recherche et l'Innovation Biomédicales,
- structurer l'aménagement et le développement du territoire dans ces secteurs.

Une implantation sur un site exceptionnel

Cet Hôtel de Recherche sera implanté sur le site de Perharidy à Roscoff dans un bâtiment faisant l'objet d'une convention de mise à disposition avec la Fondation de Perharidy.

Un aménagement entièrement dédié à la recherche

Les travaux devraient débuter en décembre 2008 pour s'achever début 2010.

L'immeuble est actuellement inoccupé et ne peut recevoir une nouvelle destination qu'après de lourds travaux d'aménagement (démolition de tous les planchers, réalisation de nouvelles fondations en micropieux et d'une structure intérieure - planchers et élévations...).

Le bâtiment, d'une superficie finale de 800 m², sera composé de 4 unités dont deux d'entre elles sont, d'ores et déjà, réservées à la société ManRos Therapeutics.

Les deux autres unités sont disponibles à la location.

Un contexte local favorable

Le territoire de la Communauté de Communes peut ambitionner se positionner comme acteur compétitif dans le domaine de la Mer, le Végétal et la Santé notamment en raison :

- des établissements de Recherche d'envergure régionale, nationale et internationale (Station Biologique, Bretagne Biotechnologie Végétale, C.A.T.E., O.B.S....) avec 300 chercheurs hautement qualifiés,
- des établissements de Santé renommés (Clinique de Kerléna, Centre de Perharidy...),
- d'un pôle d'enseignement développé proposant jusqu'à des formations en Master et Doctorat,
- de la présence de deux Pôles de Compétitivité (VALORIAL et SEA NERGIE) et d'un Pôle d'Excellence Rurale...



Pointe de Perharidy



Esquisse du projet d'Hôtel de Recherche

de Recherche

ManRos s'implante dans l'Hôtel de Recherche

ManRos Therapeutics est une start-up fondée en 2007 par le Docteur Laurent MEIJER (directeur de recherche au C.N.R.S. à la Station Biologique de Roscoff) et le Professeur Hervé GALONS (professeur de chimie organique à la Faculté de Pharmacie de l'Université Paris Descartes).

Soutenue par l'incubateur Emergys et OSEO/ANVAR, l'équipe de ManRos Therapeutics dont les opérations sont dirigées par Emmanuel de Maistre, développe de nouvelles thérapies contre les cancers et leucémies, la maladie d'Alzheimer et la polykystose rénale.

Les nouvelles molécules développées sont issues d'organismes marins et des analogues de roscovitine (une molécule actuellement en tests cliniques contre le cancer aux Etats-Unis). Elles ont démontré d'excellentes propriétés anti-tumorales ou neuroprotectrices au cours des premiers tests précliniques. Leur découverte a été protégée par des brevets déposés par le C.N.R.S. et Bretagne Valorisation. ManRos Therapeutics a récemment obtenu des licences d'exploitation exclusives pour ces 4 brevets.

La société s'installera dans les locaux de l'Hôtel de Recherche et espère ouvrir une filiale à Manhattan à New York, en 2010.

(MAN-ROS = MANhattan et ROScoff)



A gauche, Laurent Meijer, co-fondateur scientifique de ManRos et à droite, Emmanuel de Maistre, directeur de la société.

STIMULER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION : VALORISER UN ATOUT D'EXCEPTION

Les Conseillers Municipaux des communes membres du Pays Léonard ont été associés à une démarche de prospective territoriale.

Les choix stratégiques, issus des ateliers participatifs, ont fait l'objet d'une présentation au Conseil Communautaire, pour examen et prise de décision. Ils se concrétisent aujourd'hui par l'élaboration d'une charte de territoire «Pays Léonard - 2015» concernant tout particulièrement le domaine de l'Innovation.

Développer une culture de l'Innovation

La Communauté de Communes du Pays Léonard souhaite développer une culture de l'Innovation et susciter la créativité en proposant un environnement d'accueil et de développement particulièrement propice aux secteurs d'activités «high tech» ou de «pointe».

L'ambition de la collectivité consiste à favoriser le développement des structures en assurant la maîtrise d'ouvrage ou le financement d'actions telles que l'accompagnement des projets de développement de la Station Biologique de Roscoff vers l'anse du Laber, la constitution de réserves foncières, la création de structures d'hébergement d'entreprises de type hôtels d'entreprises...

Elle entend formaliser le développement et l'animation du secteur d'activités pour l'accueil des nouvelles structures, en favorisant les implantations, en facilitant les transferts de technologie et en accompagnant les entreprises dans leurs démarches d'innovation et de diversification.

En outre, la C.C.P.L. s'engage, parallèlement, à maintenir voire développer les services aux personnes, facteur d'attractivité du territoire, avec comme objectif la dualité «Compétitivité-Services et Qualité de Vie».

La création d'un Comité d'Observation

La collectivité envisage également de mettre en place un Comité d'Observation qui suscite les synergies entre la formation, la recherche et les entreprises.

La volonté de la collectivité est de s'adapter, de répondre et d'anticiper les besoins en formalisant ses relations dans le cadre d'une telle structure.

Lieu d'échanges et de concertation, ce comité, s'ouvrira aux établissements et organismes selon les thématiques abordées, participera à l'identification des enjeux sur le territoire et à l'élaboration d'une conduite stratégique.

Communauté de Communes
du Pays Léonard
29, rue des Carmes BP 116
29250 Saint-Pol de Léon
Tél. : 02.98.69.10.44
www.pays-leonard.com

CONTACT